

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

ORDRES ÉTRANGERS.

Le Président de la République Française

a, par Décret de ce jour, autorisé M^r Cartailhac, Edouard-Philippe-Emile, Délégué du Ministère de l'Instruction publique au Congrès anthropologique de Lisbonne, à accepter et à porter la Décoration d' Officier de l'ordre de Saint-Jacques, qui lui a été conférée par S. M. le Roi de Portugal (Décoration portée à la boutonnière)

Fait à Paris, le 8 juillet 1881.

Julien Crivoy

Par le Président de la République :

Le Grand Chancelier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur,

L. Tranchesi

Vu, vérifié, scellé et enregistré N° 5911

Le Secrétaire général,

J. Roussin

